



REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

**Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES**

OPTION : Economie

SPECIALITE : Economie-Appiquée

THEME :

**Contribution des institutions de service non
financier à l'entrepreneuriat des jeunes de la
ville de Porto-Novo**

Présenté par :

BOGNON D. Auguste & AHOANSOU A. Jean Marie

Sous la direction de :

MAITRE DE STAGE DIRECTEUR DE MEMOIRE

Dr Sardou G. AGBANGLA

Responsable du Centre BPC
Porto-Novo

Dr Aimée SOGLO

Enseignante à la FASEG

Année Académique : 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACES1

- ❖ Je dédie ce mémoire à mon feu père BOGNON Avissoou et à ma très chère maman Alakè LALYKPE TIKO

DEDICACES2

❖ Je dédie ce mémoire à Mon oncle Boniface S. ADOUNDJO

REMERCIEMENTS

Nous remercions Dieu Très saint pour tous ce qu'il nous a fait et continu de le faire, cette œuvre nous la mettons dans tes mains ;

- Toute notre reconnaissance à notre maître de mémoire Dr Aimée SOGLO, enseignante en économie, directrice de notre mémoire, pour la spontanéité avec laquelle elle a accepté diriger ce mémoire, pour sa disponibilité, la rigueur, le dévouement, l'attachement profond à la recherche et la patience dont vous avez fait preuve.
- Prof. Charlemagne IGUE, Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion et tout le corps administratif et professoral pour avoir œuvré à notre formation;
- Dr Augustin CHABOSSOU, Vice Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG/UAC), pour avoir mobilisé tout le nécessaire pour la réussite de notre formation ;
- Nous aurions été incapables de rédiger ce mémoire sans l'appui et la participation à divers niveaux et à divers degrés de bien de personnes que nous devons remercier. Il s'agit particulièrement :

- de tous les Professeurs de la filière économie-Appliquée Ex Statistique-économétrie de la faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), qui ont assuré notre formation et qui, à travers les pratiques méthodologiques, nous ont donné le goût de la recherche fondamentale. Veuillez bien trouver ici le témoignage de notre profonde reconnaissance

- de mon frère Joseph BOGNON et mes neveux et nièces Honora, Vainqueur, Castella, Gille, Janviete AVISSOU et tous les enfants du feu BOGNON AVISSOU pour le soutien qu'ils nous ont apporté durant la réalisation de ce mémoire.

-des amis Vincent Y. SODJINO ; Constant OKPEÏCHA ; Marcel ADONDEKON ; Damien ATCHADA ; Ezéchiel ALOWAKINNOU ; Houéngnon MIKINHOUESSE ; Epiphane YANSSOUNOU, pour leur assistance et leur soutien.

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire et dont nous n'avons pas pu citer les noms.

- Enfin, nos remerciements vont également au Président et aux membres du jury qui seront chargés d'apprécier ce mémoire.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHERS

TABLEAU 1 : Présentation du Genre de l'entrepreneur.....	36
GRAPHE 1 : Présentation du graphe de l'Age.....	37
TABLEAU 2 : Créations ou non de l'entreprise.....	37
TABLEAU 3 : Présentation du niveau scolaire de l'entrepreneur.....	38
TABLEAU 4 : facteurs socioculturels.....	38
TABLEAU 5 : Motivation de l'entrepreneur.....	39
TABLEAU 6 : Freins liés à la création d'entreprise.....	39
GRAPHE 2 : Freins liés à la création de l'entreprise.....	40
TABLEAU 7 : Financement à la création.....	40

SIGLES ET ACRONYMES

AMF : Attawfiq Micro-Finance

ANPE : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

BAD : Banque Africaine de Développement

BPC : Business Promotion Center

CAE : Conseil d'Analyse Economique

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industrie

FNPEJE : Fond Nationale pour la Promotion et l'Entrepreneuriat des Jeunes

IDH : Indice de Développement Humain

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

CEP : Certificat d'Etude Primaire

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

CAP : Certificat Aptitude Professionnel

BAC : Baccalauréat

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

SCRIP : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté

GUFE : Guichet Unique de Formalisation des Entreprises

PPEA : Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole

FNM : Fonds National de la Micro finance

MCMEJF : Ministère Chargé de la Micro finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes

ONUDI : Office des Nations Unies pour le Développement Industriel

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

CTG : Comité Technique de Gestion

SOMMAIRE

1. Introduction Générale.....	1
<u>CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....</u>	3
<u>Paragraphe 1</u> Présentation, Objectifs et mission des BPC.....	3
<u>Paragraphe2</u> : Déroulement du stage.....	6
<u>CHAITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</u>	8
<u>SECTION 1</u> : Problématique, Objectifs et Hypothèses.....	8
<u>SECTION2</u> : Revue de Littérature et Méthodologie de recherche	11
<u>CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET PERSPECTIVES.....</u>	27
<u>SECTION 1</u> : Résultats, Discussion et validations des hypothèses.....	27
<u>SECTION2</u> : PERSPECTIVES	33
CONCLUSION.....	34
ANNEXE.....	39
Tables des matières.....	42

RESUME

L'objectif de cette étude est de contribuer à une analyse approfondie des facteurs pertinents qui expliquent l'état de l'entrepreneuriat (la création d'entreprises) afin d'informer les différentes politiques pour une meilleure promotion de l'entrepreneuriat. Cette étude est faite au moyen des analyses statistiques descriptives utilisant des données essentiellement primaires collectées auprès de 155 responsables et futures responsables d'entreprise. Les résultats des différentes analyses montrent que la formation à l'auto-emploi et l'accompagnement des affaires restent déterminés dans la décision de création d'entreprises par les Jeunes de la ville de Porto-Novo. Ensuite, on constate que le sexe, le niveau d'éducation et l'âge des personnes enquêtées influencent la création des entreprises dans la ville de Porto-Novo. Fort de ces résultats, les propositions suivantes sont formulées à l'endroit des décideurs. En plus des politiques déjà mises en place l'Etat doit y joindre une politique de formation à l'auto-emploi efficace à l'endroit des jeunes, et une politique garantissant l'accompagnement et le suivi dans la création de l'entreprise par les jeunes. La réduction de la pauvreté passe par la réduction du chômage à travers la promotion de l'entrepreneuriat.

Introduction

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent la source de création d'emplois dans de nombreux pays en développement. Elles représentent environ 70% à 80% du nombre des entreprises (Ministère des PME et de la promotion de la Zone Franche, 2006). Les entrepreneurs qui les créent pourraient donc jouer un rôle plus important dans le développement. C'est dans cette perspective que l'Etat béninois a fait du développement des PME/PMI une priorité avec la création en 2006 d'un ministère chargé des PME/PMI dont la mission est de mettre en œuvre la politique définie par l'Etat en matière de développement et de promotion des PME/PMI. A cela s'ajoute une refonte complète des réglementations applicables au secteur privé. Ses actions ont pour but de relever les défis de la lutte contre la pauvreté, qui passe par une accélération de la croissance en créant plus de valeur ajoutée au niveau local, notamment la formulation d'une stratégie de développement à long terme des PME/PMI. L'Etat trouve dans ce fait la nécessité de faire des PME/PMI un véritable levier stratégique pour la lutte contre la pauvreté, notamment au niveau des micros et petites entreprises évoluant souvent dans le secteur non structuré dit secteur informel.

Face au désengagement croissant de l'Etat, le secteur privé devait alors suppléer aux Etats pour ainsi redynamiser les économies Cowen (2002), à travers la création d'emplois, la croissance économique pour enfin parvenir à la réduction de la pauvreté. L'importance accordée à l'entrepreneuriat à travers les PME est devenu encore plus grandissante avec la capacité des entreprises à résister à la dernière crise, en ce sens que ces PME ont contribué moins aux suppressions d'emplois que les grandes entreprises.

L'ère est maintenant à la perspective microéconomique du développement accordant une reconnaissance de plus en plus grande aux initiatives privées dans la dynamique économique de l'Afrique où la création d'emplois par les petites entreprises est un point central des politiques de l'Etat béninois (2006). Un secteur privé dynamique avec des entreprises qui investissent, qui créent des emplois et qui accroissent la productivité, favorise la croissance et améliore les opportunités pour les personnes les plus défavorisées. En témoigne la création des différentes ONG et des directions entières consacrées aux PME dans les ministères ou dans d'autres cas des ministères consacrés à la promotion des PME rendent témoignage à la vision de l'Etat. Au Benin, on peut citer Agro Business center (ABC), le centre Songhaï

,Business Promotion Center (BPC), l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et Fond Nationale pour la Promotion et l'Entrepreneuriat des Jeunes (FNPEJE) qui sont actuellement des structures et ONG très actives dans la promotion de l'auto-emploi par des soutiens techniques et financiers à la création des petites et moyennes entreprises ; et qui constituent des points focaux en matière de la réduction de la pauvreté à travers une réduction du chômage en garantissant l'emploi surtout à la tranche de la population jeune au Benin.

Malgré les efforts et les politiques à sa faveur, force est de constater que le secteur privé peine à jouer pleinement son rôle. C'est dans ce contexte que la présente étude, afin d'analyser les réels problèmes qui entravent l'emploi des jeunes, a pour thème : *la contribution des institutions de service non financier pour l'entrepreneuriat des jeunes de la ville de Porto-Novo*.

Ainsi, notre étude s'articulera autour de trois (3) chapitres : le premier chapitre présentera le cadre institutionnel de l'étude ; le deuxième chapitre présentera le cadre théorique et méthodologique de l'étude enfin le troisième chapitre sera consacré à l'analyse et aux approches de solutions puis recommandations.

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Ce chapitre s'articulera autour de deux paragraphes, paragraphe 1 : Présentation, Objectifs et mission des BPC ; et le paragraphe 2 : Déroulement du stage

PARAGRAPHE 1 : Présentation, Objectifs et mission des BPC

Dans ce paragraphe, il s'agit de présenter BPC et d'énumérer ses objectifs et ses missions dans le cadre de la promotion de l'auto-emploi

1-1-DEFINITION DU BPC

Le BPC est un centre polyvalent de ressources, d'assistance et d'accompagnement offrant tous services utiles aux porteurs de projets d'entreprise et aux entreprises en démarrage ou en développement.

En tant que tel, il constitue :

- un centre de ressources technique au profit du secteur privé et de promotion de l'entrepreneuriat,
- un cadre de diffusion des meilleures pratiques ;
- un lieu de réflexion et d'échanges, de créativité et de développement des affaires;
- un hub des interventions au profit de l'entrepreneuriat.

1-2- CONTEXTE DE MISE EN PLACE DU PROJET

Au Bénin comme dans la plupart des pays en voie de développement, le problème de l'emploi est devenu une préoccupation essentielle du fait des taux de chômage et de sous-emploi de plus en plus élevés. En effet, le taux de chômage élargi aux jeunes de 15-29 ans est de 14,3% au Bénin en 2012 (INSAE), le taux de sous-emploi des jeunes qui était de 50% en 2011 avoisine 70% en 2013 (INSAE, EMICOV 2011). Cette situation du chômage et du sous-emploi s'explique notamment par la fragilité des petites entreprises et la faiblesse du mécanisme d'accompagnement des jeunes et des femmes dans la création et le développement de leurs entreprises en vue de générer des emplois décents.

Pour pallier ce problème, la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015) met un accent particulier sur les questions liées à l'emploi des jeunes et du

développement local. Dans ce sens, les politiques et initiatives en faveur de l'entrepreneuriat, des entreprises et du développement à la base sont privilégiées par le Gouvernement avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

En effet, même si la recherche de financement approprié est souvent perçue comme la priorité des entrepreneurs, différentes enquêtes menées par l'Office des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et des prestataires de services au profit des entreprises montrent que les besoins des entrepreneurs concernent également la fourniture d'informations adaptées et l'appui technique. Ainsi, l'on peut distinguer des besoins tels que le renforcement de capacités, le transfert de technologies, l'appui à l'accès aux marchés, l'assistance technique, la mise en relation avec des fournisseurs, le partenariat avec d'autres entreprises, l'appui à la constitution de réseaux, etc. Les interventions en faveur des entreprises, particulièrement des plus petites, afin de satisfaire leurs besoins, devraient contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires et à l'intégration des filières. Au regard de cette nécessité d'assurer l'accompagnement technique des entreprises en création et en développement, le Ministère Chargé de la Micro finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF) a pris l'initiative avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de mettre en place les Business Promotion Center (BPC) qui constituent des centres de ressources pour la promotion de l'entrepreneuriat et le développement économique local. Ces centres se veulent complémentaires aux autres dispositifs et initiatives du Gouvernement en matière de création de la richesse, de promotion de l'emploi et de réduction de la pauvreté tels que : (i) l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), (ii) le Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), (iii) le Fonds National de la Micro finance (FNM), (iv) le Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFE), (v) l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) et (vi) le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PPEA) etc. Dans cette complémentarité au dispositif d'appui existant, le projet BPC dispose d'un mécanisme d'intervention spécifique.

1-3-ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE BPC.

La mise en œuvre du Projet bpc sera sous la responsabilité d'un Comité Technique de Gestion (CTG) coprésidé par un représentant du Ministre Chargé de la Micro-finance et de l'Emploi

des Jeunes et des Femmes et un représentant du PNUD. Ce Comité sera ainsi composé de représentants du Ministère Chargé de la Micro-finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, des Représentants des ministères ou structures responsables de la mise en œuvre des activités du dit Projet et, du Chef de file des partenaires au développement, le PNUD. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois et de façon ad hoc si les circonstances l'exigent, pour connaître et discuter des questions d'orientation générale, et de façon spécifique se prononcer sur les questions relatives à la supervision globale du Projet, au suivi et contrôle de l'évolution, à l'évaluation de chaque étape terminée, etc. En outre, le Comité de Pilotage analysera et soumettra au partenaire de réalisation et au PNUD, pour avis préalable, tous changements éventuels nécessaires à la bonne conduite de l'exécution du Projet. Le projet sera intégré à la gestion quotidienne du Cabinet du Ministère de la Micro-finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes qui dispose suffisamment d'autorité sur les Directions Techniques et entités impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte des objectifs du projet et pour la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes. Le Coordonnateur de Projet coordonnera l'ensemble des activités du Projet bpc en veillant à la bonne planification des activités, de la mise en œuvre, de la cohérence et à la synergie des interventions des différents partenaires, du suivi-évaluation et du reporting. Dans chaque structure impliquée, un expert sera au besoin déployé pour une Assistance Technique de courte durée dans la mise en œuvre des activités du projet au sein de cette structure.

2- OBJECTIF DE BPC

Le Projet d'Appui à la mise en place des BPC, vise à transformer la vie des populations des milieux défavorisés notamment les jeunes et les femmes, en leur faisant bénéficier d'opportunités accrues d'emplois productifs et d'activités génératrices de revenus ainsi qu'une meilleure sécurité alimentaire. De façon spécifique, il s'agit de:

- Former une masse critique de micros entreprises composée des Entreprises Développement Leaders (EDL), des Fam managers, d'autres jeunes primo créateurs d'entreprises, micro et petites et moyennes entreprises,
- Renforcer le développement économique local,
- Renforcer les capacités des structures de promotion de l'emploi du MCMEJF.

3-1-SERVICES OFFERTS PAR LES BPC

Afin de réaliser sa mission, le Business Promotion Center (BPC) offre aux entreprises en création ou en développement des services uniques et concurrentiels au profit des entrepreneurs de tout genre.

Les différents services non financiers offerts par le BPC s'articulent autour des domaines ci-dessous :

- Formation pour le développement personnel de l'entrepreneur et renforcement des capacités entrepreneuriales des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ;
- Réalisation d'études : conseil en gestion, étude de faisabilité, étude de marché et conseil en marketing, diagnostic d'entreprise, et appui en gestion d'entreprises;
- Accompagnement du promoteur pour le montage de son business plan ;
- Orientation des jeunes entrepreneurs et MPME vers les niches et opportunités de financement;

3-2-CIBLE DU PROJET BPC

Le projet BPC est destiné aux jeunes et aux femmes en quête d'emploi indépendant, aux jeunes promoteurs de micro, petites et moyennes entreprises tant du secteur formel que de l'informel.

PARAGRAPHE 2 : Déroulement du stage

Cette partie met en relief les différents travaux effectués et les difficultés rencontrées au cours du déroulement du stage.

-Travaux effectués

D'une durée de deux (02) mois, notre stage s'est déroulé au siège de business promotion center / porto novo. Il s'est essentiellement partagé entre les multiples séances de formations d'information et les travaux de recherche individuelle. À cet effet, nous avons pris connaissance avec de nombreux ouvrages, articles et rapports nationaux et internationaux dans les domaines de l'entrepreneuriat, l'économie, l'éducation, et le développement.

L'analyse de ces documents nous a permis après de multiples réflexions de convenir d'un domaine de recherche puis ensuite d'un thème de mémoire.

- **Opportunités**

- Facilité l'accès aux informations
- Formation sur les logiciels de base (EIEWS)

-**Difficultés rencontrées**

Parlant des difficultés, Il faut noter que le stage n'a pas été aisé à trouver. Nous avons perdu quelques temps. Au cours de notre stage, nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures. Cependant, il faut souligner une faible implication des maitres de stage dû à leur disponibilités ce qui a eu pour conséquence de nous ralentir dans notre travail et le problème au niveau de collecte des données et de leurs analyses.

CHAITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce chapitre comporte deux sections. La première sera consacrée à la présentation de la problématique, des objectifs et hypothèses relatifs à notre thème d'études. La seconde section comportera la littérature et la méthodologie adoptée pour notre étude.

SEQUENCE1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses

Dans cette séquence, nous sommes appelé à présenter d'une part la problématique et d'autre part les l'objectifs et hypothèses relatifs à notre thème.

PARAGRAPHE 1 : Problématique

Au Bénin, malgré l'existence des dispositifs d'appui au développement des micros et petites entreprises, les capacités de développement et d'expansion de ces entreprises restent limitées. Le secteur des micros et petites entreprises béninois couvre tous les secteurs économiques, du primaire au secondaire même au tertiaire. On y trouve le secteur informel et le secteur formel. En effet, 60 % du tissu entrepreneurial sont des micros et petites entreprises majoritairement du secteur de l'artisanat qui occupent près de 628348 travailleurs. Le secteur de l'artisanat contribue à hauteur de 12 % au PIB national (PNDA 2005). Il permet ainsi la création d'au moins 130.000 entreprises artisanales par année au Bénin. Le secteur de l'artisanat accueille une population importante d'entreprise informelle. Concernant le secteur du commerce, il est dominé par l'informel avec une forte présence des femmes. Une récente enquête sur un échantillon de 3036 micros, petites et moyennes entreprises des douze départements du Bénin (64 %, dans le secteur formel et 36 %, dans le secteur informel) a révélé ce qui suit :

Pour tout secteur économique confondu, la majorité des entreprises béninoises interviennent dans le secteur tertiaire. Ce secteur est dominé par le commerce et les services à hauteur de 91 % des entreprises formelles et de 72 % des entreprises informelles. Le secteur primaire vient en seconde position avec 8 % de l'activité exercée. 80 % des Affaires (OHADA) ; - disposer d'un chiffre d'affaires hors taxe annuel compris entre cent cinquante millions et deux milliards de francs CFA. Des entreprises sont des micros entreprises dont 91 % dans le secteur informel et 73 % dans le secteur formel dans l'échantillon des enquêtés (Programme Millénium Challenge Accourt, 2007). Or il est reconnu que ces micro et petites

entreprises sont quasiment absentes des politiques publiques de développement du secteur privé.

Bien avant et après la période d'ajustement « orthodoxe », les performances de l'économie béninoise apparaissent modestes. Les handicaps économiques multiples limitent fondamentalement les perspectives d'expansions des entreprises. Selon les évaluations de l'évolution économique récente, le Bénin demeure l'un des pays les plus pauvres du monde malgré d'importants progrès macroéconomiques, depuis notamment les années 90. Selon le Rapport mondial sur le développement humain de 2006, le Bénin est au 163^e rang sur 177 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Après quatre années de ralentissement des activités économiques, l'économie béninoise a connu une reprise en 2007. La croissance économique s'est établie à 5,3 % en 2007 contre 3,8 % en 2006. Dans une analyse sectorielle sur le Bénin, le rapport de la BAD (2008), mentionne qu'en 2006, la contribution du secteur primaire à la croissance a été de 2.1 %. Elle a reculé en 2007 à 1.3 % au profit du secteur secondaire, qui a surtout bénéficié de la relance cotonnière. Le secteur secondaire, encore embryonnaire, ne contribue qu'à 13 % du Produit intérieur brut (PIB) (conseil d'analyse économique). La production industrielle étant surtout dominée par l'industrie alimentaire, l'industrie textile et la cimenterie. Ainsi L'entrepreneuriat peut contribuer à stimuler la création d'emplois et la participation au marché du travail. Il l'a d'ailleurs prouvé au cours des dernières décennies grâce à la mise en place de différents types de programmes. Cependant, nous savons d'expérience qu'il n'existe pas de recette miracle permettant d'intégrer tous les jeunes sur le marché de l'emploi. Même si certains pays s'en sortent mieux que d'autres, tous sans exception font face à des pressions et à des défis qui les obligent à soutenir les jeunes. . La croissance économique et la création d'emplois au niveau macroéconomique constituent une partie importante de la solution, mais ne suffiront pas à garantir la participation des jeunes au marché du travail. Si nous admettons que la croissance numérique et qualitative de l'entreprise est fondamentale au développement d'un pays, il faut cependant noter qu'une entreprise ne peut se créer et se développer que dans un milieu social, institutionnel et économiquement favorable et disposé à l'accueillir. Il faut aussi noter que la croissance durable de cette entreprise ne sera possible que s'il existe des entrepreneurs capables de l'animer et de la diriger. Ainsi La Commission européenne a élaboré et adopté les Objectifs

du Millénaire pour le Développement (OMD) pour aider les petites entreprises à croître et à prospérer dans les pays en voie de développement.

Reconnaissant les obstacles auxquels les jeunes sont confrontés sur le marché de l'emploi, certaines institutions non financières se sont engagées pour aider les jeunes à s'auto-employer. C'est pourquoi nous jugeons important d'étudier l'effet de la contribution des institutions de service non financier sur l'entrepreneuriat des jeunes de la ville de Porto-Novo.

PARAGRAPHE 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude

1-Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution des institutions de service non financier à l'entrepreneuriat des jeunes de la ville de Porto-Novo.

2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique il s'agira de :

- Evaluer l'effet de la formation des jeunes diplômés à l'auto emplois sur la création de l'entreprise.
- Analyser l'effet du volet accompagnement sur l'entrepreneuriat des jeunes.

3- Hypothèses :

Pour atteindre ces objectifs nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- La formation à l'auto emplois a un effet positif sur la création de l'entreprise des jeunes.
- La nécessité de l'accompagnement dans l'entrepreneuriat influe positivement sur l'entrepreneuriat des jeunes.

SECTION2 : Revue de Littérature et Méthodologie de recherche

Cette section est portée sur la revue de la littérature de l'étude et des grandes lignes de la méthodologie de recherche

PARAGRAPHE 1- Revue De Littérature

Elle permettra de prendre connaissance des travaux et recherche déjà effectuées à propos du thème et ainsi établir les bases connues afin de définir un cadre de recherche pour éviter certaines erreurs et mettre à profit certaines outilles utilisables pour notre recherche.

1-1-REVUE THEORIQUE

Dans cette partie, il s'agira de clarifier quelques concepts relatifs à notre thème. Elle prendra en compte les termes dont la compréhension est indispensable et dont l'usage prête à confusion.

1-1-1-Services non financiers

Les services non-financiers rentrent dans le cadre des missions essentielles d'Attawfiq Mico-Finance : financer les activités génératrices de revenus, contribuer à l'insertion socio-économique d'une frange de la population défavorisée, assister, orienter et accompagner les porteurs de microprojet. Ces services non-financiers se caractérisent par deux principaux axes, à savoir les formations liées au management et au suivi de projet ainsi que l'appui à la commercialisation à travers l'organisation et/ou la participation à des manifestations visant à commercialiser les produits de ses clients.

1-1-2-L'accompagnement d'entreprise

L'accompagnement d'entreprise est un service proposé par un conseiller ou une société d'accompagnement afin d'aider les entreprises, notamment celles qui sont nouvellement créées, à développer leur activité et à sécuriser son démarrage au niveau de la mise en place de certaines démarches. L'accompagnement constitue donc un suivi de l'activité de l'entreprise au niveau de certaines tâches qui ne sont pas en rapport direct avec l'activité de l'entreprise. C'est une assistance lors du montage des projets au niveau de la gestion logistique, financière, fiscale et sociale, ainsi que du suivi. Il s'agit donc de piloter l'analyse et la préparation du projet de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'analyse de son environnement (marché, clientèle, etc.) et des besoins sollicités par l'activité par rapport à cet

environnement. Il s'agit également d'une aide à l'élaboration d'un plan d'affaire et d'un budget prévisionnel, notamment au niveau de la gestion comptable de l'entreprise (financements, déclarations fiscales, gestion des cotisations et des bilans, etc.). Ceci permet de mettre en place une organisation de travail stable et particulière à l'activité de l'entreprise. L'accompagnement se fait en tenant compte du cadre juridique, fiscal et social de l'activité de l'entreprise. Un accompagnateur doit, en effet, assurer le suivi des projets, au niveau administratif et législatif, au-delà de leur mise en œuvre, afin d'optimiser l'activité de l'entreprise dans la durée.

CLARIFICATION DE LA FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT : L'accompagnement est centré sur la personne. Le travail d'un expert-comptable est par opposition centré sur une prestation technique ; à la limite peu importe l'identité, l'histoire, le projet de la personne qui amène ses comptes, l'expert-comptable ne se préoccupe pas de l'intégralité du projet mais du formalisme des comptes. Ainsi l'accompagnement est fortement gourmand en temps et en disponibilité. Pour aider à la réalisation du projet, il convient d'apprendre à le connaître ainsi que la personne qui le porte. Ceci demande donc du temps. C'est par le biais de plusieurs entretiens qu'une communication et une compréhension réciproques s'établiront. Le centrage sur la personne signifie aussi que cette dernière devra être perçue dans sa complexité et vis-à-vis de son environnement. L'accompagnement passe par la prise d'autonomie de la personne. Il est plus facile, parce que plus rapide de faire à la place d'une personne plutôt que l'aider à s'approprier une méthode. Ainsi, certains soi-disant prestataires d'accompagnement rencontrent brièvement une personne, pioche rapidement de l'information et réalise un business plan pour le compte du créateur. Cette économie de temps (et donc d'argent) pour l'accompagnateur est fort préjudiciable pour le créateur qui aura toutes les peines du monde à présenter « son » projet puisqu'il ne se le sera pas approprié complètement. Pourquoi dépenser tant en investissement, comment boucler sa trésorerie, au bout de combien de temps les emprunts seront remboursés, pourquoi choisir un véhicule à 25000 euros ou tant d'armoires frigorifiques ? Ces questions ne présentent pas de problèmes pour le créateur qui maîtrise son projet. En revanche ces mêmes questions qui peuvent venir aux lèvres d'un banquier étudiant un business plan, peuvent désorienter le créateur dont le business plan a été réalisé comme un exercice de style sans se pencher sur le dossier. Au long de toutes les phases de l'accompagnement le maître mot est de « faire faire plutôt que de faire à la place de ».

C'est l'unique moyen de permettre au créateur de s'approprier toutes les dimensions de son projet, et ainsi, de gagner en autonomie et en capacité à agir (Sen, 1987, 1999, 2000).

L'accompagnement doit inclure la gestion de l'échec. Dès l'accueil, l'accompagnateur doit être prêt à gérer un refus vis-à-vis du porteur de projet. Une grande responsabilité est associée à cette gestion du refus. Invalider un projet peut être perçu pour certains publics fragiles comme une remise en question de l'individu lui-même. Ici encore le porteur de projet ne doit pas avoir un simple technicien en face de lui, mais quelqu'un capable de faire prendre conscience des insuffisances du projet. De la même manière, si le projet n'obtient pas de financement, l'accompagnateur doit travailler avec le créateur pour corriger le tir, tout en expliquant objectivement le pourquoi de l'échec, sans tomber dans la facile opposition : « organisme de financement capitaliste » contre « accompagnateur solidaire ». Enfin, si l'entreprise fait faillite, l'entrepreneur devrait pouvoir trouver des relais capables de l'accompagner dans une phase pénible tant au niveau juridico-administratif que personnel. L'accompagnement doit être professionnel quel que soit le public. Il a existé une tendance, largement battue en brèche aujourd'hui, de considérer que l'accompagnement à la création d'entreprise par les chômeurs ou les personnes en difficulté relevait de compétences plus « sociales » qu'« économiques ». Or même si les facultés d'écoute et de compréhension sont essentielles à l'accompagnateur (notamment face au public de chômeur-créateurs), elles ne doivent pas occulter les qualités professionnelles dans le champ bien spécifique de la création d'entreprise. Les organismes qui ont fait réaliser des accompagnements par des emplois-jeunes ou d'autres personnes motivées mais sans compétences propres dans le domaine se sont vite aperçus que les accompagnateurs apprenaient beaucoup mais que ce n'était pas précisément l'objectif. Les créateurs attendent des réponses rapides et professionnelles sinon ils ne reviennent pas car ils n'ont pas de temps à perdre. L'accompagnement relève de la gestion de projet. Un projet après avoir été conçu est mis en œuvre. A ce titre la mise en œuvre est aussi importante que la conception (comment serait perçu un cadre d'entreprise concevant des projets sans jamais les réaliser ?). Hors la majorité des dispositifs ne sont prévus que pour de l'accompagnement ante création (conception) et laissent de côté la réalisation (qui doit passer par un accompagnement post création).

1-1-3-Entrepreneuriat

L'Entrepreneuriat ou entrepreneuriat est l'action de créer de la richesse et/ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise. Un entrepreneur c'est donc, une personne qui s'engage dans un effort visant à transformer ces idées et innovations en biens économiques. Cela peut aboutir à de nouvelles organisations ou peut-être à la revitalisation de certains secteurs des organisations en réponse à une opportunité perçue.

Une définition plus large par l'économiste français JB Say (1800) "L'entrepreneur déplace les ressources économiques de niveaux inférieurs, pour une productivité et un rendement plus élevé."

1-1-4-Entrepreneuriat et croissance économique

L'entrepreneuriat est un des facteurs important pour une économie en pleine croissance. En effet, la création de nouvelles entreprises est un moteur essentiel de la croissance économique et permet de dynamiser le tissu économique.

Les entrepreneurs jouent un rôle fondamental dans une économie de marché mais aussi dans toute autre économie. La présence des entrepreneurs permet d'accroître l'efficacité d'une économie car ces derniers interviennent pour permettre et faciliter les transactions entre des agents dont les préférences et les disponibilités en ressources ne sont pas identiques.

Ils jouent un rôle important dans le renouvellement du parc d'entreprises nécessaire au développement économique, à la création d'emplois. Les entreprises nouvelles aujourd'hui ne sont pas assez nombreuses. Il faut donc susciter des vocations de nouveaux entrepreneurs, constituer un vivier de créateurs, disposer d'une pépinière de nouvelles pousses entrepreneuriales. C'est pour cette raison qu'il faut promouvoir l'esprit d'entreprendre chez la population en général, et chez les jeunes en particulier. En effet les jeunes d'aujourd'hui sont les acteurs (entrepreneurs) de demain.

L'entrepreneuriat peut être un moyen pour lutter contre le chômage et la précarité des jeunes. Cette solution permet de réduire la dépendance et la passivité. A travers la création d'entreprise, les jeunes peuvent créer eux-mêmes leur emploi.

1-1-5-Esprit d'entreprendre

Il s'agit de permettre aux jeunes d'acquérir la capacité de se mettre en projet dans une dynamique de vie. Il est question des aptitudes et des attitudes dans lesquelles il puise son énergie à savoir : la confiance en soi, la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe et l'initiative. L'esprit d'entreprendre consiste - dans les affaires comme dans toutes les activités humaines - à identifier des opportunités, à réunir des ressources de différentes natures, pour créer des richesses qui rencontrent une demande solvable. Il ne faut pas confondre l'esprit d'entreprendre ou esprit entrepreneurial (« entrepreneurial spirit ») et l'esprit d'entreprise. Le premier est la cause et le second est l'effet. Ainsi l'esprit d'entreprise correspond à un ensemble d'attitudes générales positives à l'égard de la notion d'entreprise et de celle d'entrepreneur. Alors que l'esprit d'entreprendre fait référence à la prise d'initiatives, au goût de l'aventure et de l'action. L'esprit d'entreprendre contribue ainsi à l'identification des différentes opportunités, à rassembler les différentes ressources dont on a besoin avant de pouvoir les transformer en entreprises.

Une fois cette distinction entre esprit d'entreprendre et esprit d'entreprise effectuée, on peut dire que le premier (esprit d'entreprendre) peut correspondre à plusieurs situations, en dehors de la création d'entreprise. Ainsi l'individu peut :

- entreprendre dans l'entreprise ;
- entreprendre en tant qu'individu et en tant que citoyen dans la vie associative, sportive, familiale etc. ;
- entreprendre dans l'humanitaire (être bénévole dans une ONG internationale par exemple) ;
- entreprendre en tant que travailleur indépendant.

Ainsi l'esprit d'entreprendre est un état d'esprit, un ensemble d'attitudes qui pousse l'individu à aller de l'avant, et à prendre des initiatives.

1-1-6-Jeunesse

Du point de vue biologique, l'Organisation des Nations Unies (ONU) définit la jeunesse comme le groupe des personnes âgées de 15 -24 ans dans la population d'un pays. Mais, cette définition basée sur l'âge des personnes ne fait pas l'unanimité au sein des pays. Ainsi au

Bénin et dans de nombreux autres pays africains par exemple, les jeunes représentent le groupe de personnes âgées de 15 à 35 ans. Dans ces pays, la période de la Jeunesse est la période allant de 15 à 35 ans où l'individu acquiert les capacités (biologique, sociale, juridico-politique et socio-économique) de l'Adulte et s'achemine progressivement, par le biais de l'expérimentation, vers l'application de ces capacités dans ses réalités quotidiennes.

Selon THEVENOT (1979), la jeunesse est souvent définie à partir des qualités morales qui lui sont imputées. Elle est également appréhendée essentiellement à partir du critère « triomphant » de l'âge. L'âge est devenu ainsi le principal critère de mesure du temps social.

Une autre approche plus dynamique est l'approche sociologique de la jeunesse basée sur la théorie des cycles d'existence. Cette approche est celle développée et étudiée depuis une cinquantaine d'années dans les pays anglo-saxons. La jeunesse vue sous cet angle est un temps de transition, de passage marqué par des étapes repérables conduisant à l'âge adulte.

Ainsi GALLAND (1991), en faisant référence en matière de sociologie de la jeunesse en France, distingue quatre phases : la fin des études, le départ du domicile familial, l'insertion dans le marché du travail, la formation d'un couple ; chaque individu mettant en jeu ces différentes phases en fonction de son libre arbitre. Les différents moments marquent la réalisation de différentes indépendances. Pour BOURDIEU (1985), la jeunesse est une construction sociale qui relève de choix collectif.

Pour BLÖSS ET FERONI (1991), la jeunesse est une catégorie qui fait l'objet d'une multiplicité de représentations sociales et de définitions institutionnelles. Les discours de « sens politique » génèrent un processus d'étiquetage catégoriel de la jeunesse au centre duquel l'âge est un critère actif. Les politiques sociales définissent en effet couramment leurs publics d'intervention en termes d'âge. La définition politique de la jeunesse fait d'elle un groupe d'âge défini par des limites incertaines ou tout au moins variables selon les instances institutionnelles qui ont en charge la gestion de ses problèmes.

1-1-7- Pauvreté

Dans sa définition courante, la pauvreté désigne l'état, la condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente. Selon CERQUEIRA et BRODIN (2004), ces considérations ont conduit les institutions internationales à donner

différentes définitions de la pauvreté. Aujourd'hui, la pauvreté ne se limite pas à une simple insuffisance de revenu, mais englobe également des aspects plus qualitatifs de la vie sociale, politique et culturelle. SEN (1998) montre qu'elle ne se réduit pas au revenu, mais apparaît plus justement comme une privation de capacités.

Selon l'auteur, il est juste de considérer la pauvreté comme une privation de capacités de base plutôt que simplement comme un revenu faible, les capacités étant définies « en termes de libertés substantielles qui permettent à un individu de mener le genre de vie qu'il a raison de souhaiter ». ^{10(*)} Pour autant, SEN n'entend pas nier l'évidence, dans la mesure où il dit qu'un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités d'un individu. De ce fait, aucune condition ne prédispose autant à une vie de pauvreté qu'un revenu inadéquat. A cet effet, les analyses récentes (CERQUEIRA et BRODIN, 2004) considèrent alors trois formes principales de pauvreté :

- la **pauvreté monétaire** prend en compte les ressources des individus. Elle est évaluée en fonction du revenu des individus ou de leur consommation (de biens alimentaires et non alimentaires) ;
- la **pauvreté de « capacités »** traduit le fait que l'on ne dispose pas des moyens qui permettraient de se soustraire à la pauvreté par la mise en valeur de ses capacités individuelles

Ces différentes formes de pauvreté interagissent entre elles, de sorte que tout individu pauvre est confronté à un cercle vicieux. La pauvreté n'est plus perçue comme un état, mais s'assimile de plus en plus à un processus pluridimensionnel et protéiforme dans le cadre duquel richesse, savoir et pouvoir sont intimement liés. Dès lors, il est possible de formuler une définition unique de la pauvreté comme étant un processus cumulatif dans lequel les déficits matériels, sociaux, éducatifs et culturels figent un individu dans une situation de manque qui entrave son épanouissement. (CERQUEIRA J. et BRODIN C. ,2004 op. cit.)

2- REVUE EMPIRIQUE

La problématique abordée dans cette étude est une problématique ancienne donc largement abordée dans la littérature. Elle a fait l'objet d'une littérature assez abondante aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Sans toutefois être exhaustif, nous évoquons certains de ces travaux. Ainsi les différentes approches théoriques et empiriques seront abordées.

1-2-1- La littérature sur la création d'entreprise

La création d'entreprise a été expliquée par plusieurs approches notamment l'approche par les traits de la personnalité, l'approche démographique, l'approche environnementale et l'approche interactionniste. Mais dans la littérature récente, l'approche reposant sur le rôle central de l'intentionnalité dans le processus d'émergence organisationnelle, a fait son apparition. Selon cette approche, tout comportement intentionnel peut être prédit par l'intention d'avoir ce comportement. L'intention de créer est, quant à elle, fonction de l'attrait que représente ce choix pour l'individu et de sa perception de la faisabilité du projet. C'est ce qui constitue le fondement des théories de l'action raisonnée (Ajzen, 1975 ; Ajzen et Fishbein, 1980) et du comportement planifié (Ajzen, 1985, 1987, 1991). Les enseignements de ces modèles d'intention retiennent, selon Ajzen (1991), Boissin et *al.* (2008), trois groupes de facteurs pour expliquer la décision de création d'entreprise : les attitudes associées au comportement qui sont spécifiées par l'existence d'une idée ou d'un projet de création plus ou moins formalisé, et la recherche d'informations ; les normes subjectives qui s'expriment par le besoin d'accomplissement, la recherche de l'autonomie, la propension à la prise de risque et l'existence de modèles d'entrepreneur ; les perceptions du contrôle comportemental qui se forment par les expériences professionnelles et associatives, les programmes ou les formations en entrepreneuriat, l'accessibilité des ressources financières, des informations et conseils. En ce sens, les variables généralement utilisées dans les tests empiriques de cette théorie sont : l'âge, le sexe, le statut, le niveau de locus of contrôle, besoin d'accomplissement et les attitudes envers les gens, les attitudes envers les institutions. Ces facteurs agissent sur la désirabilité et la faisabilité de la création d'entreprise.

-NATURE DES RESSOURCES FINANCIERES

La source du financement est aussi importante que l'accès à ce financement pour la croissance de l'entreprise. Certaines études ont montré que l'utilisation de fonds personnels,

familiaux et amicaux au moment de la création de l'entreprise influence négativement la croissance. Inversement, certaines recherches constatent que la probabilité de croissance des entreprises ayant ouvert leur capital ou qui ne sont pas fermées à cette éventualité est plus importante que celle des entreprises dont le dirigeant souhaite à tout prix conserver son indépendance

-AGE ET SITUATION MATRIMONIALE, GENRE: il a été généralement admis dans la littérature que les hommes sont environ deux fois plus entrepreneur que les femmes Reynolds et *al.* (2004). C'est ce qui a poussé Carter et *al.* (2001) puis Robichaud (2007), à proposer que l'étude de l'entrepreneuriat des femmes soit organisée de façon séquentielle en six (06) étapes suivantes : (1)- les caractéristiques et motivations des femmes entrepreneurs (2)- les ressources et contraintes, (3)- Le style de gestion des femmes entrepreneur, (4)- le financement et accès au crédit, (5)- leur réseaux, (6)- la performance des affaires des femmes. Ainsi d'autres études montrent que les femmes sont moins soucieuses d'entreprendre que les hommes (Robichaud 2007), moins orientées vers la recherche du gain économique (Huges, 2005), ou dans la recherche de la croissance rapide de leurs affaires.

Il est aussi admis que plus l'individu est jeune, plus il est plus motivé à entreprendre. La motivation première dans ce cas selon Guillaume (1998) est surtout le défis avec lui-même (besoin d'accomplissement, indépendance...) que par opportunité pour un marché ou à cause de pressions diverses. En 1995, Gray et Coll, ont présenté quelques-unes des principales raisons qui motivent souvent la création d'une entreprise en Amérique du Nord, en Europe et au Japon : être son propre patron et être plus maître de son travail et de sa vie; trouver une autre possibilité d'avancement à partir d'un emploi sans avenir; obtenir des fonds additionnels; fournir des produits qui ne sont pas disponibles ailleurs.

-NIVEAU D'EDUCATION ET L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE: Le niveau d'étude semble, quant à lui, avoir une importance pour expliquer le niveau d'intention d'entreprendre. Une partie de la littérature considère l'éducation comme un facteur qui permet de quitter l'agriculture pour l'emploi salarié et l'auto-emploi en zone rural, par contre (Wu 2002) trouve que l'éducation associée à l'appartenance au parti communiste dissuade les individus dans les zones urbaines à entreprendre en Chine.

Selon la littérature, l'activité entrepreneuriale d'un individu est aussi fonction de l'expérience professionnelle. Cette expérience relate l'histoire entrepreneuriale de l'individu. Traditionnellement, la plupart des entrepreneurs commencent leur carrière comme salariés. Le travail constitue souvent un lieu de rencontre essentiel entre le créateur et l'idée. Il permet d'observer et d'explorer en profondeur un secteur d'activité, un marché et un métier. L'expérience professionnelle peut donc augmenter les perceptions des aptitudes entrepreneuriales et de ce fait, contribuer éventuellement, au sein du processus entrepreneurial, à la formation de l'intention et à l'acte de création. Il est rare de voir quelqu'un touché par la grâce et trouver une idée dans un domaine qui lui est peu ou pas familier. Les opportunités décelées sont souvent à l'actif d'un briscard doté d'une forte expérience professionnelle. La probabilité de créer une entreprise est alors plus importante lorsque les individus arrivent à maturité professionnelle.

-ENTOURAGE : Il s'agit de l'environnement familial, la famille est le premier milieu dans lequel les valeurs de l'entrepreneur éventuel sont transmises. De nombreuses études démontrent la représentation des entrepreneurs qui ont un parent, tant le père que la mère, eux-mêmes entrepreneurs, comparativement à la population générale (Bossin et *al.*2008).

-ATTITUDE FACE AU RISQUE: Kihlstrom et Laffont (1979) étudient un modèle entrepreneurial (en se basant sur les travaux de Knight) dans lequel les individus les plus averses au risque deviennent des travailleurs alors que les moins averses au risque deviennent des entrepreneurs.

-RESEAUX INTERPERSONNELS: Djankov et *al.* (2006) montre qu'un important déterminant de la décision d'entreprendre est la connaissance des personnes qui ont tenté l'entrepreneuriat. Pour Yeuh (2009) les réseaux sociaux (ensemble des amis et connaissances qui sont des entrepreneurs) ont des impacts sur les facteurs qui déterminent l'auto-emploi. En absence d'un système légal effectif, les relations interpersonnelles sont préférées par les individus car ils permettent d'accroître le flux d'information et réduire les coûts de transaction liés au démarrage d'une affaire. Avoir un réseau social faciliterait l'auto-emploi en permettant de surmonter les obstacles liés à l'accès aux crédits d'une part, et la réduction des coûts d'autre part, (Djankov et *al.* 2006).

Notre analyse emprunte la voie de cette littérature récente fondée sur les modèles d'intention entrepreneuriale. Toutefois les variables utilisées seront adaptées selon leur disponibilité.

1-2-2-Revue Sur Les Caractéristiques des entrepreneurs par nécessité

L'intérêt porté au champ de l'entrepreneuriat par la communauté scientifique ne cesse de s'accroître, comme en témoigne la multiplication des chercheurs, conférences, revues et programmes d'enseignement dans les universités et grandes écoles. Il existe un regain d'intérêt semblable dans les discours politiques et les dispositifs mis en place, notamment en période de crise et de forte augmentation du chômage. Néanmoins, l'entrepreneuriat ne présente pas que des éléments positifs (Lambrecht et Beens, 2005). Il existe effectivement un « dark side » pour reprendre les termes de Kets de Vries (1985). En effet, tous les demandeurs d'emploi, tous les « exclus » de notre société n'ont pas toujours l'envie d'entreprendre, ni les ressources au sens large. Pour réussir dans cette voie (Blackburn et Ram, 2006). Créer une nouvelle activité s'avère très facile aujourd'hui pour des demandeurs d'emploi, la pérenniser est une affaire beaucoup plus compliquée, comme le montrent les études récentes qui lient la survie et le développement des entreprises avec les motivations des entrepreneurs (Ashta et Raimbault 2009 ; Caliendo et Kritikos, 2009 ; Caliendo et Kritikos, 2010 ; McMullen et al. (2008). Selon ces travaux, la survie des auto-entreprises et la pérennisation des emplois créés seraient d'autant plus problématiques que les motivations relèvent de facteurs exclusivement « push ». En effet, deux types d'entrepreneuriat ont été identifiés dans la littérature : l'entrepreneuriat par opportunité et l'entrepreneuriat par nécessité. L'entrepreneuriat par opportunité relève de facteurs « pull » tels que l'autonomie, l'indépendance, la liberté, l'argent, le défi, le statut social ou encore la reconnaissance (Carter et al, 2003 ; Kolvereid, 1996 ; Wilson et al. 2004). L'entrepreneuriat par nécessité est lié à des facteurs « push » comme le chômage, le licenciement ou la menace de la perte d'emploi (Thurik et al, 2008). Par conséquent, les notions d'entrepreneuriat par nécessité et par opportunité sont similaires aux motivations « push » et « pull » où la finalité est la poursuite de « l'opportunité entrepreneuriale » (Amit et Mueller, 1995). Néanmoins, nous pensons, à l'instar de Solymossy (2005), que l'entrepreneuriat par nécessité est différente des motivations « push » car elle ne crée pas forcément une « opportunité entrepreneuriale » d'où notre vision critique sur le phénomène. A quelques rares exceptions près, la littérature sur l'entrepreneuriat a souvent décrit le « processus » comme étant bénéfique pour l'individu, l'organisation et

l'économie (De Carolis et Saporito, 2006 ; Shrader et Siegel, 2007; Haugh, 2007). Très peu d'études se sont intéressées aux disfonctionnements de l'entrepreneuriat (Kets de Vries, 1985 ; Solomon et Winslow, 1988 ; Winslow et Solomon, 1989 ; Shane, 2008 et 2009 ; Armstrong, 2005 ; Jones et Spicer, 2009). Pourtant, la réalité montre un visage tout autre de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur. Bien souvent, ces derniers ne sont pas porteurs d'innovation, ni créateurs d'emploi et surtout pas des nouveaux riches (Shane, 2008, 2009). Derrière l'idée d'émancipation et de résilience de l'entrepreneuriat, la précarité des créateurs d'entreprise reste un sujet tabou, notamment parmi les individus les plus vulnérables d'un point de vue psychologique et économique. Selon l'étude menée par Fayolle et Nakara (2010), les entrepreneurs par nécessité ont plusieurs particularités qui les distinguent des entrepreneurs tels qu'identifiés par la littérature classique. Tout d'abord, ils se caractérisent par un manque de confiance en soi. En effet, le contexte spécifique actuel caractérisé par une profonde crise financière, économique et sociale rend les entrepreneurs par nécessité beaucoup plus fragiles et vulnérables. Ces derniers, ayant connus des échecs parfois répétitifs dans le monde du travail, ont perdu en quelque sorte la confiance dans le modèle de l'entreprise, mais aussi, confiance en eux-mêmes. Un grand nombre d'entre-eux ont connu les traumatismes du licenciement, du chômage et de l'exclusion. De plus, la réussite des entrepreneurs est toujours liée à la volonté, la persévérance et l'envie d'y arriver ; or le manque d'estime de soi est un handicap majeur dans ce sens. Ensuite, de nombreux entrepreneurs par nécessité, pour ne pas dire la majorité d'entre-eux, ont eu un passé personnel difficile. Certains ont vécu les frasques du chômage de longue durée, d'autres ont connu des problèmes de santé (difficultés physiques mais aussi psychiques), ou encore des situations d'isolement (divorcés, immigrés, femmes isolées avec enfants, jeunes diplômés, handicapés). Cette situation est une source de fragilisation supplémentaire des entrepreneurs par nécessité. Ces derniers n'ont souvent pas de réseaux professionnels, ni même de famille ou d'entourage qui jouent un rôle prépondérant dans les chances de réussite des projets, notamment pendant la phase de démarrage. Ce soutien permet à la fois à l'entrepreneur de croire davantage à la réussite de son projet, mais également de faire face à une situation de départ fragile financièrement. Les entrepreneurs de nécessité n'ont souvent que peu d'expérience professionnelle en adéquation avec leur projet (Fayolle et Nakara, 2010). Ils s'agit des personnes qui tentent pour la première fois l'aventure en tant qu'entrepreneur. Auparavant, ils n'ont jamais songé à se lancer dans cette voie, ils n'y sont donc pas préparés

humainement et techniquement. Ils étaient contraints de créer leur entreprise car ils n'avaient pas d'autres solutions en perspective. Or, l'expérience est une des compétences-clé en entrepreneuriat. Ainsi, selon une étude publiée en 2011 par la direction générale de la petite entreprise au Canada, 86% des entrepreneurs estiment que « leur expérience antérieure constituait le facteur le plus important dans leur réussite ». Il s'agit d'un atout considérable au vu des difficultés que chaque entrepreneur doit surmonter. De plus, le « métier d'entrepreneur » exige une multitude de compétences (commerciales, financières, humaines, stratégiques). L'absence de ces compétences spécifiques peut conduire à l'échec. Les entrepreneurs par nécessité ne choisissent pas forcément des projets de création en phase avec leur expérience professionnelle passée. Sans parler des « jeunes diplômés » qui ont généralement une expérience qui se résume à des stages d'études. Pour conclure, l'entrepreneur par nécessité n'est pas un « entrepreneur innovateur » au sens de Schumpeter (1934), ni un entrepreneur Kirznérien qui détecte et saisit les opportunités (Kirzner, 1973), et encore moins un entrepreneur preneur de risque dans un environnement incertain au sens de Knight (1921) et de l'école néo-classique. Par conséquent, il devient nécessaire de personnaliser et d'adapter les dispositifs et les politiques d'accompagnement des entrepreneurs par nécessité.

PARAGRAPHE 2: METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans le travail de recherche, la méthodologie suivie s'avère importante pour la fiabilité et la crédibilité des résultats. Elle se définit comme l'ensemble des démarches entreprises pour la collecte des données, des informations et leur traitement en vue de produire des résultats qui permettent d'atteindre les objectifs fixés et de vérifier les hypothèses.

2.1 OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Cette partie nous permettra de présenter les divers approches de collecte de données visant à nous faciliter la réalisation d'une démarche de travail.

2.1.1 LA REVUE DOCUMENTAIRE

L'approche exploratoire, elle n'a pas été bien fructueuse en ce que nous avons trouvé peu d'ouvrages abordant le sujet. Ceci est peut-être dû à sa particularité. Elle nous a pris assez

de temps néanmoins, nous avons exploité objectivement les documents obtenus au cours de ces recherches pour :

- délimiter notre thème de recherche sur la contribution des institutions de service non financier sur l'entrepreneuriat des jeunes ;
- clarifier certains concepts du sujet et de formuler les objectifs et les hypothèses de recherche.

2.1.2 APPROCHE QUALITATIVE

Elle nous permettra d'avoir un aperçu du comportement, des perceptions des gens, leurs opinions sur le thème pour générer des hypothèses et idées pouvant contribuer à la réussite de notre thème.

- LES ENTRETIENS.

L'entretien est une interaction essentiellement verbale entre un chercheur et un ou des répondants. Bien qu'il n'existe pas un consensus sur la classification des entretiens, il est généralement retenu l'entretien individuel et celui de groupe.

L'entretien individuel est une situation de face à face entre un investigateur et un sujet. Il en existe trois (03) formes à savoir : l'entretien directif, l'entretien semi-directif et celui non directif. Ce dernier se caractérise par son ouverture et sa souplesse. Il favorise la richesse de l'information. Il est plus souvent difficile à exploiter car rendant peu exploitable les données collectées d'un entretien à un autre.

Mené à l'aide d'un guide d'entretien c'est-à-dire les listes des thèmes ou des sujets à aborder avec des répondants, l'entretien semi-directif est un type d'entretien le plus utilisé en gestion. Ici, l'ordre de la discussion n'est pas imposé et l'enquêteur aborde les points en tenant compte de l'enchaînement des idées des répondants. Son avantage est qu'il laisse la liberté au répondant de mieux appréhender sa logique. L'entretien directif est une méthode d'étude qualitative basée sur la réalisation d'entretiens individuels ou collectifs durant lesquels l'animation dirige le(s) échange(s) avec le(s) individu(s) interviewé(s). Cette méthode d'entretien nécessite souvent une étude exploratoire préalable qui permet de structurer le déroulement de l'entretien. La limite de cette méthode est de passer éventuellement à côté d'éléments qui apparaîtraient plus naturellement ou plus spontanément dans le cadre d'un entretien non directif.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons retenu l'entretien semi-directif dans le but de mieux centrer le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes que nous avons définis au préalable dans un guide de questionnaire (voir annexe).

- L'ENQUETE.

Plusieurs définitions du mot enquête ont été proposées selon le dictionnaire Encarta. En effet, une enquête est un ensemble d'investigation décidée par la justice ou par l'administration et visant notamment à éclaircir les circonstances d'un délit ou d'un crime. C'est aussi un recueil de témoignages portant notamment sur des questions politiques et commerciales. Il s'agit également d'une investigation discrète menée par un ou des particuliers. Elle peut être d'ordre administratif ou politique. Sur le plan administratif, elle est une procédure visant à s'assurer que personne ne sera lésé dans son droit de propriété par la réalisation d'un projet. Sur le plan politique, c'est un ensemble d'investigation par une commission désignée par une assemblée représentative. Signalons que dans le cadre de notre étude, nos investigations ont pour objectifs, de collecter les données nécessaires secondaires et primaires pour la vérification des différentes hypothèses formulées. En somme, cette approche qualitative a été pour nous une démarche exploratoire pour mieux comprendre le système et préparer la phase quantitative de notre recherche.

2.1.3 L'APPROCHE QUANTITATIVE

Cette partie, il s'agira d'identifier les facteurs significatifs grâce à des outils statistiques afin d'analyser les résultats pour identifier les leviers d'action.

- L'ECHANTILLON

Un échantillon est un ensemble d'individus extraits d'une population étudiée de manière à ce qu'il soit représentatif de cette population, au moins pour l'objet de l'étude. Les raisons du choix de l'échantillon tiennent essentiellement de l'effectif de la population mère. Dans le cadre de notre mémoire, la population mère est constituée des bénéficiaires de formation entrepreneuriale de service non financier des structures privées ou publiques. Par cette méthode de choix raisonné, un échantillon de cent cinquante (150) individus a été retenu et a concerné cent vingt (120) jeunes responsables des entreprises ou petite entreprise et trente (30) futures entrepreneurs de la ville de-Porto-Novo et environs.

- LE QUESTIONNAIRE

C'est un support utilisé pour recueillir l'information statistique. Dans le cadre de notre travail, les données sont collectées au moyen d'un questionnaire (voir annexe) que nous avons adressé à l'échantillon. Le dit questionnaire se structure autour des questions fermées et semi-fermées liées à nos hypothèses de recherche.

2-1-3-LES DIFFICULTES RENCONTREES

Pour commencer il faut avouer que le thème de notre mémoire a été difficilement choisi. Il a fallu y parvenir après lecture de quelques articles et ouvrages que nous avons eu à notre disposition et une observation des faits quotidiens.

Une autre difficulté s'est présentée pendant le travail de terrain. Il n'a pas été facile d'interroger et d'emporter séance tenante les questionnaires soumis aux enquêtés (jeunes entrepreneurs). Nous avons été obligé de laisser certains questionnaires qui du fait ont été parfois mal remplis ou inachevés. Du côté des jeunes promoteurs d'entreprise et personnes rencontrées, la chose n'a pas été non plus aisée. Le manque de temps a été en général évoqué par ceux-ci pour ne pas nous accorder un entretien. Mais notre persévérance a fini par payer et nous avons ainsi pu obtenir ces entretiens.

2-2- OUTILS DE DEPOUILLEMENT ET D'ANALYSE DES DONNEES

2-2-1-Outils de dépouillement des données

Cette étape consistera à mettre sous forme exploitable les données recueillies auprès de notre échantillon. Ces données seront d'abord dépouillées manuellement dans un tableau statistique à double entrée avant d'être présentées dans un tableau simple où figureront les effectifs et les fréquences relatives. Tout cela se terminera par un graphique pour permettre une bonne visibilité des réponses recueillies.

2-2-2- Outils D'analyse

Les hypothèses de notre travail seront validées ou non à partir des données issus des enquêtes et entretiens avec des individus de notre échantillon. Pour ce fait une analyse descriptive des données issues de l'enquête sera faite.

2-2-3- Méthode de validation des hypothèses

Pour vérifier et valider ou non les hypothèses, les seuils de vérification ou les conditions suivantes ont été émises. Ainsi :

*les hypothèses H1 et H2 seront vérifiées en faisant recours aux analyses de la statistique descriptive des variables issues des résultats individus enquêtés.

CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.

Ce chapitre est consacré d'une part, à la collecte des données. Les données recueillies seront analysées relativement en fonction des hypothèses définies. D'autre part, il sera consacré aux recommandations par rapport aux insuffisances ou aux problèmes en résolutions afin d'analyser les effets de la contribution des institutions de service non financier pour l'entrepreneuriat des jeunes au Benin.

SECTION 1 : Résultats, Discussion et validations des hypothèses.

PARAGRAPHE1 : Présentation et analyse des résultats de l'enquête.

Dans ce paragraphe, il sera analysé et présenté les données recueillies au cours de la recherche et qui sont susceptibles d'aider à atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés afin de mieux tester les hypothèses.

1-Présentation des résultats liés aux hypothèses.

Dans toute étude statistique, un certain nombre d'informations est indispensable pour mieux apprécier l'évolution d'un phénomène ou vérifier les hypothèses émises. C'est dans cette optique que nous avons entrepris cette collecte de données qui nous permettra de façon méthodique de tirer les conclusions des enquêtes :

Primo : La formation à l'auto emplois impacte positivement la création de l'entreprise des jeunes de la ville de Porto-Novo.

Secundo : La nécessité de l'accompagnement influe positivement sur l'entrepreneuriat des jeunes de la ville de Porto-Novo.

Il est à mentionné que sur les cent cinquante-cinq (155) questionnaires adressés, cent cinquante (150) ont été effectivement récupérés soit 96,77% de l'échantillon enquêtés. Ainsi notre nouvel échantillon se limite à cent cinquante (150) individus dont cent vingt (120) sont des entrepreneurs et trente (30) futur entrepreneurs. Les informations recueillies concernent les questionnaires.

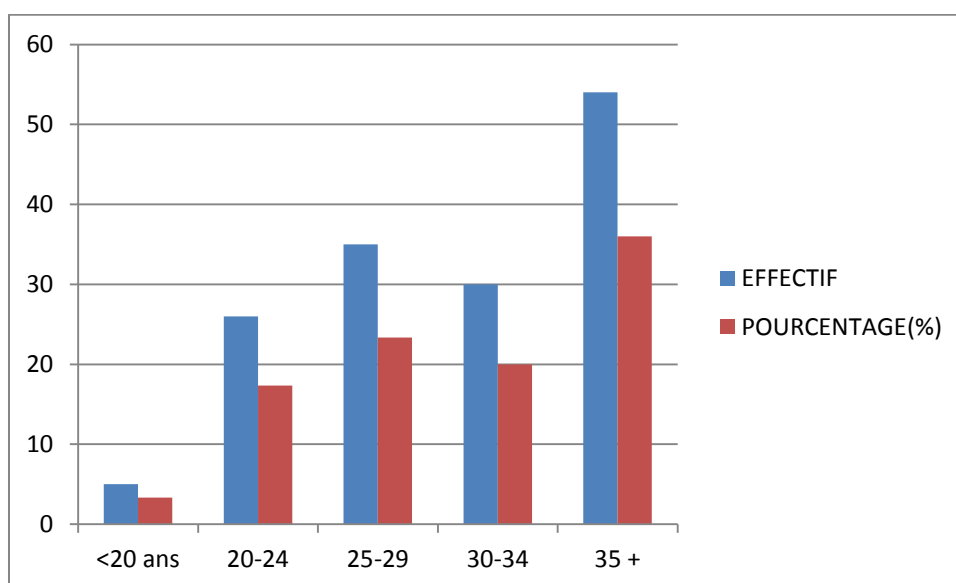
TABLEAU 1 : Classification des enquêtés selon le genre

SEXE	EFFECTIFS	POURCENTAGE (%)
HOMMES	105	70,83
FEMMES	45	29,17
TOTAL	150	100

Source : Enquêtes 2015.

Les individus de notre échantillon sont pour la plupart des hommes, soit 70,83%, les femmes ne constituent qu'un faible pourcentage, soit 29,17%.

Graphe 1 : Classification selon l'Age



Source : Enquêtes de terrain 2015.

Les caractéristiques personnelles de notre échantillon de référence montrent une présence majoritaire de jeunes de genre variés. La moyenne d'âge se situe entre 25 et 35 ans, le plus jeune a 20 ans et le plus âgé a plus de 35 ans. Les jeunes de moins de 35 ans représentent plus de 60% de l'échantillon global.

● **Formation à l'auto-emploi et la création d'entreprise.**

Ici nous analyserons la relation entre la formation et la création de l'entreprise à travers les tableaux ci-dessous.

TABLEAU 2 : Créations ou non de l'entreprise

CREATION	EFFECTIF	POURCENTAGE(%)
OUI	120	80
NON	30	20
TOTAL	150	100

Source: Nos enquêtes.

Cette étude concerne en majeure partie les entrepreneurs soit un pourcentage de 80% de l'échantillon.

TABLEAU 3 Niveau d'éducation

DIPLOMES	EFFECTIF	POURCENTAGE
CEP	15	12,5
CAP	17	14,16
BEPC	20	16,67
BAC	23	19,17
BAC+	45	37,5
TOTAL	120	100

Source : Enquêtes 2015.

Il ressort également des résultats que les individus enquêtés proviennent de tous les cycles scolaires avec cependant une prédominance des jeunes dont le diplôme est compris entre CEP et BAC soit 62,5%.

TABLEAU 4 : Facteurs socioculturels.

FACTEURS	effectifs	pourcentage
amis promotionnaire	27	22,5
formation académique	20	16,67
formation entrepreneuriale	50	41,67
espace promotionnel	33	27,5
TOTAL	120	100

Source : Enquêtes de terrain 2015.

Les facteurs socioculturels montrent la prédominance de la formation entrepreneuriale et de l'espace promotionnel. Ceux-ci jouent un rôle primordial dans le désir de créer une entreprise et pour sa réussite soit, respectivement 41,67% et 27,5%.

Il ressort donc de tout ce qui précède que la majeure partie des entrepreneures sont tous instruits. De plus la formation en entrepreneuriat joue un rôle primordial dans le désir de créer une entreprise.

● Accompagnement et entrepreneuriat des jeunes

Ici nous analyserons la relation entre l'accompagnement et entrepreneuriat des jeunes à travers les graphes et tableaux ci-dessous.

TABLEAU 5 : Motivation

facteurs	effectifs	pourcentage
besoin d'indépendance ou d'autonomie	35	29,17
difficulté de trouver un travail salarié	29	24,17
la mise en place des connaissances accumulées	21	17,5
le déficit personnel	2	1,17
la prise de risque	7	5,83
avoir de l'argent	11	9,17
la reconnaissance sociale	2	1,17
le désir de dominer	3	2,5
réaliser vos rêves	4	3,33
faire quelque chose	5	4,17
TOTAL	120	100

Source : Enquêtes de terrain 2015.

Contribution des institutions de service non financier à l'Entrepreneuriat des Jeunes de la ville de Porto-Novo

En ce qui concerne la motivation des 120 entrepreneurs, les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre sont multiples mais elles peuvent se ramener principalement à la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté au Bénin et au besoin d'autonomie et d'indépendance, soit 29,17%. Il faut toutefois noter que la création d'entreprise au Bénin est de plus en plus en rapport avec la disponibilité des ressources.

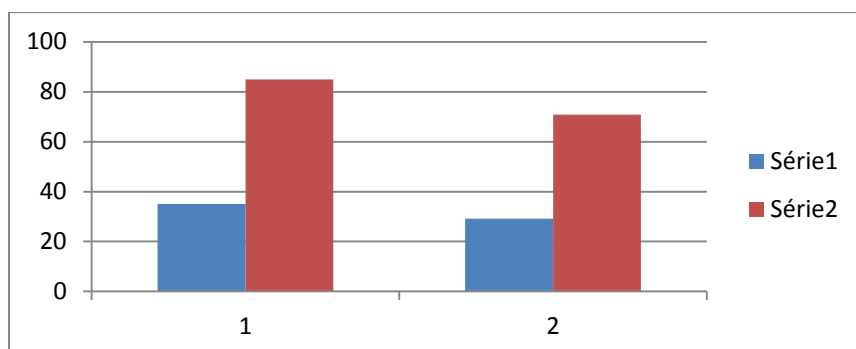
TABLEAU 6 : Freins liés à la création des entreprises.

freins	effectifs	pourcentage
Identification de l'activité	2	6,66
Identification des partenaires	2	6,66
accès difficile aux financements	10	33,34
contrainte liés à la démarche administrative	3	10
accès aux informations pertinentes	7	23,33
Manque de relation dans l'activité qu'on veut exercer	6	20
TOTAL	30	100

Source : Enquêtes de terrain 2015.

Quant aux freins liés à la création de l'entreprise des 30 individus, trois tendances majeures sont constatées : Le manque de relation, l'accès au financement et aux informations pertinentes sont déterminants pour la création de l'entreprise, soit respectivement 20% ; 33,34 % et 23,33%. On peut donc conclure que ces facteurs constituent des points clés pour la création de l'entreprise.

Graph 2 : Accompagnement entrepreneurial.



Série1 : effectifs serie2 : Pourcentage

Source : Enquêtes de terrain 2015.

Pour ce qui concerne l'accompagnement entrepreneurial, on constate qu'il demeure très faible voire négligeable, soit 29,17%. On peut donc conclure que plus les jeunes sont accompagnés, plus ils intéressent à la création d'entreprise.

TABLEAU 7 : Financement à la création.

Facteurs	Effectifs	pourcentage
Financement par la banque	3	2,5
financement parallèle (association d'amis, tontine, coopératives)	35	29,17
financement par les parents	31	25,83
épargne	41	34,17
financement et accompagnement par les structures de l'Etat	10	8,33
TOTAL	120	100

Source : Enquêtes terrain 2015.

Quant aux financements des activités entrepreneuriales, on constate une prédominance du financement à partir de fonds propres et le financement par le canal des structures associatives telles que les tontines et banques informelles. Donc la plus part des entreprise sont créés sur des fonds propres.

De tout ce qui précède il ressort que l'accès difficile à l'information pertinente, disponibilités des ressources, les démarches administratives et le financement constituent des freins à l'entrepreneuriat des jeunes. Ainsi l'accompagnement participe activement à la création de l'entreprise.

PARAGRAPHE2 : Validation des hypothèses et perspectives

Cette section s'occupera de la validations des hypothèses et proposition des perspectives.

Validation des hypothèses

H1 : La formation à l'auto emplois impacte positivement l'entrepreneuriat des jeunes.

Cette hypothèse est confirmée, car des analyses descriptives, la formation à l'auto emploi exerce un effet sur la création d'entreprise.

H2 : La nécessité d'accompagnement influe positivement l'entrepreneuriat des jeunes.

Cette hypothèse est confirmée, car à travers les informations issues des analyses descriptives qui rendent compte de la dépendance entre les variables accompagnement et création d'entreprise dans l'entrepreneuriat des jeunes.

SECTION2 : PERSPECTIVES

Il est délicat de former à une pratique qui semble si singulière. Les connaissances académiques entrepreneuriales offrent à la fois des exemples de création et des connaissances fonctionnelles et technique sur l'entreprise et son environnement. Faut-il former à la pédagogie active à différentes méthodologies ? (en action, effectuation) ou méthodes (systémiques) outils (cartes cognitives, business plan, ...) ? Sans doute ces différentes pistes mettent en exergue tel ou tel aspect de la création d'entreprise. Selon les situations elles seront plus ou moins pertinentes, parfois inopérantes. Les accompagnants formés créateurs ont cet avantage d'avoir l'expérience des méthodes et des outils ainsi que de certaines situations. Malgré ces avantages, les bénéficiaires sont confrontés aux difficultés de tout genre tels que : la conception et la création du projet ainsi que sa réalisation. L'autre difficulté est que la mise en place automatique du projet après avoir conçu pose problème. C'est sans doute à cela qu'il faut préparer les créateurs et leurs accompagnants : les premiers pour qu'ils poursuivent leur chemin même si finalement ils ne créeront peut-être pas (mais cela en toute connaissance de cause) ; les seconds, pour qu'ils prennent conscience, ou qu'ils puissent formuler ce dont ils avaient déjà l'intuition et qu'ils puissent à leur tour initier d'autres créateurs. Aussi, former des accompagnants est un atout qu'il faudrait pour une motivation « de la clarté dans le flou »

de la création de façon adéquate pour l'atteindre des objectifs fixés. Leur contribution lors de création est limitée tant parce que la création est un objet à la fois individuel et collectif, fait d'ordre et de désordre, de tensions, de contraintes et de paradoxes qui repose essentiellement sur l'individu créateur. Il n'en reste pas moins que les accompagnements peuvent favoriser l'émergence de la création en rendant son action plus pertinente grâce à une meilleure connaissance des éléments en jeu dans la création.

CONCLUSION

De toute évidence, nombreux sont les jeunes qui rêvent de pouvoir créer leur propre entreprise. Cependant, il apparaît très clairement que peu d'entre eux parviennent effectivement à franchir le pas et que leur taux d'échec dépasse celui observé dans la population plus âgée. Cela démontre l'existence d'obstacles entravant l'entrepreneuriat des jeunes, notamment en ce qui concerne les compétences, les relations et le financement. Alors que le Benin traverse une crise économique qui a provoqué une hausse du taux de chômage des jeunes et une baisse de leur participation sur le marché du travail dans des proportions encore plus importantes que d'ordinaire, des politiques publiques et des programmes en faveur de l'entrepreneuriat pourraient jouer un rôle important dans la résolution de ces problèmes. Les données existantes indiquent que les programmes gouvernementaux, lorsqu'ils sont bien conçus, peuvent aider un grand nombre de jeunes à sortir du chômage, et ce à un bon rapport qualité/prix pour les deniers publics. Les politiques de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Benin et dans d'autres pays doivent encore évoluer, notamment en ce qui concerne leur couverture et leur portée, ainsi que la qualité des approches utilisées. La présente étude souligne la nécessité de favoriser le développement des compétences entrepreneuriales en intégrant l'apprentissage de l'entrepreneuriat à tous les niveaux du système éducatif, en offrant des informations, des conseils, un encadrement et un accompagnement, en facilitant l'accès au financement et en créant des infrastructures de soutien pour les entreprises en phase de démarrage. Les programmes mis en place dans ces domaines doivent être étendus de façon intelligente, en tirant les leçons des expériences passées.

. Cependant, force est de reconnaître que, même lorsqu'elles ne débouchent pas sur la création d'entreprises, ces initiatives ont l'avantage d'accroître l'employabilité des jeunes. Par conséquent, il pourrait néanmoins se révéler utile d'investir davantage dans de tels programmes en faveur des groupes moins favorisés. Deuxièmement, les politiques devraient également privilégier l'apport d'un soutien intensif et personnalisé plutôt que des approches trop généralistes. En particulier, le financement octroyé devrait être suffisant pour permettre aux jeunes de créer une entreprise en dehors des secteurs dans lesquels ils sont habituellement confinés, à savoir les secteurs caractérisés par de faibles barrières à l'entrée mais soumis à une forte concurrence. Ce financement devrait également s'accompagner d'autres formes de soutien au développement d'entreprise. Troisièmement, il est primordial de proposer des

paquets de soutien intégrés plutôt que des instruments isolés avec un champ trop restreint. Par exemple, l'éducation à l'entrepreneuriat peut favoriser le développement des compétences entrepreneuriales et susciter des vocations, mais cela ne sert à rien si les jeunes n'ont pas les moyens d'aller jusqu'au bout de leur ambition. C'est pourquoi il est également essentiel d'octroyer des aides à la création d'entreprises, qui seront elles-mêmes plus efficaces si elles s'accompagnent de services de conseil, d'accompagnement et de mise en réseau.

Enfin, il serait utile de collecter un maximum des données afin de pouvoir évaluer l'impact de ces politiques sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail, notamment en procédant à des évaluations fiables, fondées sur des objectifs clairs et précis.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Becchetti, L. et Lovato.G. (2002), « The Determinants of Growth for Small and Medium Sized Firms»

Guyot, J-L, Lohest, O. et Giacomini, O. (2006), « Le passage de l'auto-emploi, prise de risque: le cas des primo-créateurs en Wallonie», in Données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Juin, Université d'Aix en Provence.

M. Janssen, F. (2002), "Determinants of Firm Growth: An empirical analysis from Morocco", Solothurn University of Applied Sciences, Northwestern Switzerland, *

Janssen, F. (2005). « La conceptualisation de la croissance: L'emploi et le chiffre d'affaires sont-ils des représentations interchangeable d'un même phénomène? », Gestion 2000, 6, 267-291, Agadir, Octobre.

Janssen, F. (2006), « Do managers' characteristics influence the workforce growth of SMEs? An empirical study of Belgian firms »

Julien, P.-A. (2000) « Les P.M.E. à forte croissance : les facteurs explicatifs », Actes du Congrès de l'Association Internationale de Management Stratégique, Montpellier, 24-26 mai.

Lévesque, M., Minniti, M., (2006) «The effect of aging on entrepreneurial behavior», Journal of Business Venturing 21 (2), 177–194,).

Lu et Tao (2008), «Determinants of entrepreneurial activities in China» Journal of Business Venturing (2008),

Blanchflower, D.G., Oswald, A.J., (1998) «The Role of the Availability of External Finance », Small Business Economics, 19, 4, 291-306.

Boissin J.-P.,« What makes an entrepreneur? »,Journal of Labor Economics 16 (1), 26–60

Chollet B.et Emin S. (2008),«Les croyances des étudiants envers la création d'entreprise», Un état des lieux».

Boukar H., Julien P-A. (2009), Revue française de gestion, n°180, p. 25-43, «impact des facteurs socioculturels sur la croissance des petites entreprises,

Bughin C. et Colot O., (2008) «La performance des PME familiales belges. Une étude empirique» Revue française de gestion/6, n° 186, p. 1-17.

Child, J. (1973) « Predicting and understanding organizational structure », Administrative Science Quarterly, 18, 168-185.

Cyr A., Meier O., Pacitto (2009) «La croissance interne des TPE : une tentative d'état des lieux» in «La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11es Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME,

J. Davidsson, P. et Wiklund, J. (1999), "Initial conditions as predictors of new venture performance: A replication and extension of the Cooper et al. study".

Djankov, S. Qian, Y., Roland, G., Zhuravskaya, E., (2006), Proceedings of the International Council for Small Business conference, Naples.

Emin S., (2004), « Who are China's entrepreneurs? », American Economic Review 96 (2), 348–352.

Albert P, Fayolle A et Marion S. 1994«Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics: application des modèles d'intention».

Aldrich H.E. 1990 , pp. 100-112.L'évolution du système d'appui à la création d'entreprises. Revue Française de Gestion, n° 101 .

Alter N. 1995 Using an ecological perspective to study organizational foundingrates, Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 14, n 3, pp. 7-24..

Amit et al. 1998, PUF, Paris. Sociologie de l'entreprise et de l'innovation.

Why do capital firm exist? Theory and Canadian evidence. Journal of Business Venturing 13, pp. 441-466.**APCE 1998**.

Belley A. 1989, "Créer une entreprise". L'idée, la préparation, le lancement. Edition APCE,

Bernasconi M. 2000, Opportunités d'affaires : objet négligé de la recherche sur la création d'entreprise, Revue P.M.O. 4(1), 1989, 33.

M. Bernasconi, M. Monsted et al. Dunod, Paris, pp. 59-75.**Bourdieu P. 1980**, Les modèles de développement des entreprises high tech, in Les start-up high tech,

Sirey.Guyot J-L, Janssen F, Lohest O «Les inégalités économiques», Paris, Revue de l'Entrepreneuriat, vol 3, n°1.

Gibrat, R. (1931), «Facteurs influençant la croissance de l'emploi des PME Wallonnes »

Site Internet

www.memoireonline.com

ANNEXE1

TABLEAU DU GRAPH 1

AGE	EFFECTIF	POURCENTAGE(%)
<20 ans	5	3,33
20-24	26	17,33
25-29	35	23,34
30-34	30	20
35 +	54	36
TOTAL	150	100

TABLEAU du Graph 2

Raisons sociale	Effectifs	pourcentage
OUI	35	29,17
NON	85	70,83
TOTAL	120	100

ANNEXE2

QUESTIONNAIRE

N°...../..... Age-----

I-Identité

- 1- Le sexe 1. Masculin 2. Féminin|___|
- 2- Quel est votre niveau d'instruction ? 1.Aucun 2.Primaire 3.Premier cycle du
secondaire 4.Deuxième cycle du secondaire 5.Supérieur |___|
- 3- Avez-vous suivi une formation professionnelle après votre diplôme? 1.Oui 2.Non
|___|
- 4- Si oui, dans quel domaine? 1. Ayant un lien avec l'activité d'entreprise 2..En
entrepreneuriat 4. Autres (à préciser)-----
|___|
- 5- Aviez-vous déjà travaillé comme indépendant?1.Oui 2.Non |___|
- 6- Est-il d'origine familiale entrepreneuriale? 1. Oui 2. Non |___|
- 7- Qu'est ce qui vous a motivé à la création de votre entreprise ?1.Perception d'une
opportunité de marché 2. Réalisation d'un défi Personnelle 3.Être indépendant 4.
Amélioration du statut Social 5.Situation antérieure de chômage 6.Expérience
professionnelle antérieure peu satisfaisante7.Autre -----
- 8- Dans combien de temps comptez vous créer votre entreprise?
1.(<12 mois) 2. (>12 mois) |___|
- 9- Pour quel motif principal ? 1. Auto-emploi 2. Goût d'entreprendre 3. Idée nouvelle 4.
Réalisation d'un défi personnel 5. Amélioration du statut social 6. Autres -----

- 10-Quelle est la nature de votre financement ? 1 Banque 2Association d'amis ou tontine
3.Parents,4 Epargne 5. Accompagnement par les Structures de l'état

11- Pour quel motif principal?(durée >12 mois) -----

12- Quelle est la principale difficulté à laquelle vous êtes confronté?1. Accès difficile au
crédit 2. Insécurité des investissements 3. Manque d'accompagnements 4.
Concurrence5. le climat d'affaire défavorable 6. Autres -----

13- Quelle est la principale difficulté à laquelle vous êtes confronté?1. Accès difficile au
crédit2. Identification des partenaires 3. Accès aux informations pertinentes 4.
Concurrence5. Identification de l'activité 6.contrainte liée à la démarche
administrative 7.autres-----

14- . Équipe entrepreneuriale fondatrice 1. seul 2. avec les amis3. avec les partenaires
professionnels 4. Famille 5. autres (à préciser) -----

15- Pourquoi avez-vous choisi ce secteur?1. Secteur actuellement en croissance2.
Formation dans le domaine3. Expérience professionnelle dans le secteur4. Nouvel
secteur à explorer 5. Autres -----

Tables des matières

AVERTISSEMENT	I
DEDICACES1	II
DEDICACES2	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHS	V
SOMMAIRE	VIII
1. INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	3
PARAGRAPHE 1 PRESENTATION, OBJECTIFS ET MISSION DES BPC.....	3
1-1-DEFINITION ET MISSIONS DU PROJET DE BPC	3
1-2- CONTEXTE DE MISE EN PLACE DU PROJET	3
1-3-ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE BPC.	4
2- OBJECTIF DE BPC	5
3-1- SERVICES OFFERTS PAR LES BPC.....	6
3-2-CIBLE DU PROJET BPC	6
PARAGRAPHE2 : DEROULEMENT DU STAGE	6
- TRAVAUX EFFECTUES	6
- OPPORTUNITES	7
-DIFFICULTES RENCONTREES.....	7
CHAITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	8
SEQUENCE1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES	8
PARAGRAPHE 1 : PROBLEMATIQUE	8
PARAGRAPHE 2 : OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE	10
1-OBJECTIF GENERAL.....	10
2- OBJECTIFS SPECIFIQUES :	10
3- HYPOTHESES :	10
SECTION2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE	11
PARAGRAPHE 1-REVUE DE LITTERATURE	11
1-1-REVUE THEORIQUE.....	11
2-REVUE EMPIRIQUE	18
1-2-1- LA LITTERATURE SUR LA CREATION D'ENTREPRISE	18

1-2-2-REVUE SUR LES CARACTERISTIQUES DES ENTREPRENEURS PAR NECESSITE.....	21
PARAGRAPHE 2: METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	23
2.1 OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES.....	23
2.1.1 LA REVUE DOCUMENTAIRE.....	23
2.1.2 APPROCHE QUALITATIVE.....	24
2.1.3 L'APPROCHE QUANTITATIVE.....	25
2-1-3- LES DIFFICULTES RENCONTREES.....	26
2-2- OUTILS DE DEPOUILLEMENT ET D'ANALYSE DES DONNEES.....	26
2-2-1-OUTILS DE DEPOUILLEMENT DES DONNEES.....	26
2-2-2- OUTILS D'ANALYSE.....	26
2-2-3- METHODE DE VALIDATION DES HYPOTHESES.....	27
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....	28
SECTION 1 : RESULTATS, DISCUSSION ET VALIDATIONS DES HYPOTHESES.....	28
PARAGRAPHE1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE.	28
1-PRESENTATION DES RESULTATS LIES AUX HYPOTHESES.....	28
PARAGRAPHE2 :VALIDATION DES HYPOTHESES ET PERSPECTIVES.....	34
VALIDATION DES HYPOTHESES.....	34
SECTION2 : PERSPECTIVES.....	34
CONCLUSION.....	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	38
ANNEXE2.....	41
TABLES DES MATIERES.....	43